

La Côte

Les métiers de la terre en sursis du côté de Marcelin

Morges
Le Canton veut réunir formations et services en lien avec l'agriculture. Le bastion morgien historique pourrait en faire les frais
Raphaël Cand

Le 20 décembre dernier, les autorités vaudoises révélaient vouloir «regrouper sur deux sites l'ensemble des prestations publiques en relation avec l'agriculture, actuellement dispersées sur cinq sites». Dans la foulée, Changins était choisie pour les cultures spéciales et les grandes cultures. Afin de désigner le deuxième élu, une procédure d'appel d'offres sera lancée prochainement à l'attention de l'ensemble des villes et villages vaudoises.

Les conditions à remplir par le nouvel emplacement ne sont certes pas encore officiellement définies, mais on peut déjà s'en faire une petite idée. «Il faudra notamment que le site soit facilement accessible en transports publics et que la commune candidate possède un terrain rapidement cons-

tructible. On ne pourra par exemple pas attendre qu'une entité doive revoir un plan d'affectation pour se lancer», précise Jacques Henchoz, suppléant du directeur général de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du Canton.

Dur de rivaliser

Dans les hauts de Morges, à côté du gymnase et du centre d'enseignement professionnel, l'École d'agriculture et de viticulture ainsi que le Centre d'enseignement familial pourraient dès lors être potentiellement contraints de déménager vers une autre localité. Moudon s'est d'ores et déjà dit prêt à mettre à disposition du Canton quelque 50 hectares de terres cultivables en plus des 50 déjà exploités à l'École d'agriculture de Grange-Verney. Dès lors, on n'imagine pas vraiment comment la Commune de la Côte pourrait rivaliser. Cette dernière ne possède en effet presque plus de terrain à bâtir. Il reste certes quelques surfaces «inoccupées» à Marcelin même, mais celles-ci sont la propriété du Canton et il semble plus probable de les voir dédiées à un éventuel développement du gymnase, qui affiche bientôt complet.



«La question a été brièvement évoquée au sein de la Municipalité. Pour l'heure, nous devons attendre le contenu de l'appel d'offres avant de nous positionner»

Vincent Jaques
 Syndic de Morges

Du côté de la Ville, on ne souhaite pas se prononcer. «La question a été brièvement évoquée en Municipalité, confie le syndic Vincent Jaques. Pour l'heure, nous devons attendre le contenu de l'appel d'offres et connaître les conditions de participation. Nous pourrions ensuite nous positionner.»

Sujet «sensible»

Le sort de l'Agrilogie de Marcelin ne semble donc pas être la préoccupation première des autorités morgiennes, pour le moment en tout cas. Ni d'ailleurs celle des agriculteurs de la région, qui portent pourtant presque tous le t-shirt des «anciens» de l'école. Pas assez au courant du dossier, Sylvain Freymond ne souhaite pas trop s'avancer. «Il est certain que c'est un sujet sensible», concède tout de même le député UDC de Montricher, qui a fréquenté les complexes de Marcelin et de Grange-Verney. Même son de cloche du côté de l'ex-président des anciens élèves des deux écoles. «Je préfère ne pas me prononcer, étant donné que je ne connais pas les derniers avancements», lâche Pascal Rossy, agriculteur et municipal à La Chaux, confirmant qu'un certain flou entoure encore ce dossier d'un site pourtant emblématique du district.

Une artère de mobilité douce desservira la gare

Nyon
L'étroit sentier du Cossy sera élargi si le Conseil communal accepte d'en faire un axe majeur pour les piétons et cyclistes

«Je surnomme ce chemin Guantánamo!» C'est l'aveu de Roxane Faraut Linares, municipale de la Mobilité à Nyon, qui évoque le triste et mal éclairé sentier du Cossy. Ce dernier, qui longe les voies du Nyon - Saint-Cergue - Morez, est pourtant un axe majeur en site propre pour la mobilité douce entre les nouveaux quartiers du nord de la ville et la gare. Le problème, il est étroit et totalement inadapté à sa fréquentation. «Le croisement d'un piéton et d'un cycliste est dangereux», souligne l'élue PLR.

L'élargissement du sentier du Cossy est donc un enjeu important pour la Ville. Ce projet a même trouvé grâce auprès de l'Agglomération du Grand Genève, qui l'a retenu parmi ses mesures prioritaires. Sur 300 mètres, le gabarit du chemin passera à 3 mètres. Un éclairage illuminera le tracé de manière à apporter une meilleure sécurité. Enfin, une intervention artistique est

prévue pour animer les lieux. «L'objectif est d'aménager une nouvelle voie de mobilité douce sécurisée, confortable et agréable», résume Roxane Faraut Linares. Plusieurs liaisons avec l'avenue Alfred-Cortot sont également prévues dans le projet.

Le chantier, s'il est accepté par le Conseil communal, sera réalisé au printemps 2020. Il marquera l'aboutissement d'années de travail. Il a fallu notamment négocier avec les propriétaires dont les terrains seront touchés par l'élargissement du sentier. L'une des exigences de ces riverains sera concrétisée par la pose d'une caméra de vidéosurveillance à mi-distance du tracé. Cet équipement aura la mission de décourager les deux-roues motorisés à emprunter le chemin et d'éviter les nuisances sonores.

Le projet coûtera près de 1,5 million de francs. La Commune en payera un peu plus de la moitié. Plusieurs financements allégeront la facture pour la Ville de Nyon. La Confédération financera plus de 610 000 francs dans le cadre des mesures de l'Agglomération du Grand Genève, alors que le Canton mettra près de 230 000 de sa poche.

R.E.

Ancien syndic et député, Marc Jaccard n'est plus

Prangins
Il a dirigé la commune de 1982 à 1989. L'ancien député libéral est décédé jeudi à l'âge de 90 ans

Quand il devint syndic, en 1982, Prangins était encore un village et s'appropriait à recevoir l'antenne romande du Musée national. Mais Marc Jaccard n'a jamais pu couper le ruban inaugural. Cet honneur est revenu à un autre... 16 ans plus tard. À défaut, il est devenu le premier président de l'Association des amis du Château, offrant ainsi son soutien indéfectible à cette vaste entreprise qui fait aujourd'hui la fierté de la commune.

Marc Jaccard, décédé jeudi à l'âge de 90 ans, a œuvré au développement de la commune. Comme le relevait la «Gazette de Prangins». C'est sous son aile qu'ont été construits ou ont démarré de gros chantiers, comme l'entrée nord du village avec le fameux passage routier sous la voie CFF, la première extension du collège ou encore le plan de quartier des Mélézes. Ce qui lui avait valu, un 1^{er} avril, de découvrir que tous les panneaux d'en-



Marc Jaccard. VANESSA CARDOSO

trée du village avaient été recouverts d'un «Jaccard City».

Ce libéral bon teint fêré d'histoire et d'aviation a été élu dans la même période au Grand Conseil. Il partageait son engagement politique et au service de la communauté avec son épouse Éliane, qui fut elle aussi municipale pendant deux législatures.

Né à Berne de parents romands, Marc Jaccard y a fait toute sa scolarité avant de venir à Lausanne pour décrocher un doctorat en droit à l'Université. Il a travaillé dans le milieu bancaire et industriel avant de venir à Prangins, en 1971 où il est engagé par l'entreprise pharmaceutique Zyma (devenue Novartis, puis GSK), en tant que juriste. Il y est resté vingt-trois ans, jusqu'à sa retraite. **M.S.**

«Le film d'archéologie a beaucoup évolué en vingt ans»

Nyon
Christophe Goumand, directeur du Festival du film d'archéologie, évoque les progrès techniques qui permettent de mieux restituer notre histoire

Ce mardi, pour ses 20 ans, le Festival du film d'archéologie de Nyon (FIFAN), considéré comme le plus important en Europe, s'ouvrira par une soirée dédiée à l'histoire du film documentaire sur le sujet. Jusqu'au 30 mars, le FIFAN propose une trentaine de films, souvent en présence des réalisateurs et des archéologues impliqués. Fondateur du festival, Christophe Goumand, archéologue et cinéaste, explique pourquoi le film d'archéologie a connu un succès croissant.

Pourquoi avoir créé un festival du film d'archéologie, en 1999?

La TSR avait été pionnière dans la diffusion d'émissions sur l'archéologie. Il y avait déjà un fort intérêt du public. Mais un film ne passait qu'une seule fois. Je me suis dit qu'un festival donnerait l'occasion aux gens de voir ou de revoir ces films. En même temps, cela permettrait au Musée romain de Nyon de sortir de ses murs, d'avoir une meilleure visibilité.

Quoi de neuf en vingt ans?

En 1999, le film d'archéologie se résumait à des images de fouilles, de ruines et d'objets commentés par un archéologue. C'est l'arrivée des images de synthèse reconstituant les sites historiques en trois dimensions qui a révolutionné le genre. La numérisation a aussi beaucoup simplifié le travail des réalisateurs. Plus récemment, ce sont les documentaires-fictions qui ont encore augmenté l'intérêt du public. On ne fait pas que montrer un site, on raconte comment les hommes vivaient à l'époque.



Archéologue et cinéaste, Christophe Goumand a créé le festival de Nyon, le plus important en Europe. Il est aussi devenu un spécialiste de l'histoire du film d'archéologie. ODILE MEYLAN

«C'est l'arrivée des images de synthèse reconstituant les sites historiques en trois dimensions qui a révolutionné le genre»

Christophe Goumand Directeur et fondateur du Festival du film d'archéologie de Nyon

Notre article publié dans la revue «Archéologie suisse» parle des liens entre le film d'archéologie et la politique.

Dans les années d'avant-guerre, les dictateurs utilisaient ces documentaires comme propagande lors des ciné-journaux. Mussolini pour s'approprier la gloire de l'Empire romain, et Hitler pour magnifier la race arienne. Cela faisait la promotion de l'archéologie, mais en travestissant l'histoire.

La TSR, une pionnière?

Le journaliste Henri Stierlin et le réalisateur Pierre Barde ont pu démontrer, dans les années 1960, que l'archéologie n'était pas une chasse au trésor mais permettait de reconstituer le quotidien des gens vivant à l'époque. Les coûts de tournage au Mexique, en Syrie

ou en Égypte étaient très lourds. La TSR a fait de gros efforts.

Puis il y a eu les films qui alertent l'opinion publique.

«Le phare d'Alexandrie», en 1996, montre qu'un projet de digue menaçait les fouilles sous-marines. Ce film fut diffusé sur les TV du monde entier. La construction de la digue a été stoppée. À la suite de ce documentaire, Arte a mis en place la case «Aventure humaine» en prime time.

Qu'est-ce qu'un bon film d'archéologie?

Un film scientifiquement correct, techniquement bon, qui raconte une histoire intéressante.

Yves Merz

www.fifan.ch

District de Nyon

L'innovation ne sent pas le mois

Le Prix à l'innovation de Région de Nyon a été décerné cette année à l'entreprise Agro-Sustain, qui a mis au point une technologie de traitements organiques visant à réduire les déchets alimentaires en agissant contre les moisissures des fruits et légumes. Installée à Changins, la société a reçu 50 000 francs, prix remis lundi à Rolle par Daniel Rossellat, vice-président et responsable de l'économie à Région de Nyon, dans le cadre du Forum économique de La Côte. **M.S.**

Préverenges

Le municipal des Finances s'en va

Municipal des Finances de Préverenges, Jérôme Azau va mettre un terme à son activité le 30 juin. S'il n'est pas lassé par le mandat qui lui a été confié en 2011, il justifie son ras-le-bol par le bras de fer perpétuel que les Communes doivent livrer avec le Canton. «Dans chaque dossier, nous sommes traités comme des gamins et ce n'est plus de mon âge. Je souhaitais me battre, mais je sens que cette position est isolée au sein de la Municipalité, et je préfère donc me retirer.» **C.JOT.**